

# ARPSM Infos

Bonjour à toutes et à tous

A l'heure où nous envoyons cette deuxième inscription, nous ne connaissons pas le résultat du concours du 14 Juin.

Pour rester dans le timing du calendrier, il faut déjà passer à l'inscription du concours suivant, un spécial espèces dont vous avez maintenant l'habitude.

Daurades, congres, raies, tacauds, maquereaux, roussettes, orphies, chinchards, vieilles, bars, maigres, gobies, blennies, corbs, cténilabres sont les plus probables espèces capturables à cette saison !

Préparez vos bas de ligne et vos appâts pour ce 2<sup>ème</sup> rendez-vous.

A bientôt

## A.R.P.S.M. LA ROCHELLE BULLETIN D'ENGAGEMENT CONCOURS 2021

### CONCOURS « Spécial Espèces » du 27 Juin 2021

Nom et Prénom : .....  
Date de naissance : ..... / ..... / ..... Catégorie.....  
Club : .....  
N° de licence : .....avec cachet médical !  
**Si skipper, nom du bateau** : .....  
Nom du Matelot : .....

Adresse email :  
.....

Téléphone : ..... Signature

**Engagement : 42 € pour les adultes et 20 € pour les jeunes**

### IMPORTANTES :

**PORT DU GILET DE SAUVETAGE PENDANT TOUTE LA MANIFESTATION QU'ELLES QUE SOIENT LA METEO ET L'ETAT DE LA MER.**

Un Skipper pourra avoir à son bord, le matelot de son choix, son conjoint, et son enfant mineur, mais il devra obligatoirement laisser une place au tirage au sort à bord de son bateau. Le nombre minimal de pêcheurs à bord étant de 3.

### INSTRUCTIONS

Le bulletin d'engagement est à adresser **impérativement avant le 19 Juin 2021 à date réception de courrier.**

accompagné du règlement libellé à l'ordre de : A.R.P.S.M. à :

A RPSM  
Jean-Michel PELTIER  
22 rue de la Filature  
17000 LA ROCHELLE

Tel : 06 26 45 61 09 E-Mail [jeapeltier17@orange.fr](mailto:jeapeltier17@orange.fr)

**Tout bulletin non accompagné du règlement ne sera pas pris en compte.**

Rappel : La licence délivrée au pratiquant engage celui-ci à respecter l'ensemble des règles et règlements.